

Rapport annuel 2010-2011

Centre de formation en montage de lignes



Centre de formation en montage de lignes

L'équipe du Centre de formation en montage de lignes est fière de vous présenter le bilan de l'année scolaire 2010-2011. Ce document, que nous voulons clair et accessible, présente les grandes orientations et les objectifs qui guident nos actions ainsi qu'une évaluation condensée de la réalisation de notre plan de réussite au cours de la dernière année scolaire. Une évaluation qui nous a conduits à choisir de parfaire certains moyens retenus, à préférer de nouvelles avenues et, bien entendu, à poursuivre les formules gagnantes. Nous espérons qu'il saura susciter votre intérêt. Nous vous invitons à communiquer avec nous pour tout besoin d'information supplémentaire : <http://www.cfmle.qc.ca>

Un centre unique qui répond aux besoins du marché québécois

Le centre de formation en montage de lignes de Saint-Henri, situé à moins de 20 km de la ville de Lévis, est le seul centre au Québec, autorisé par le MELS, à offrir le programme Montage de lignes électriques. La demande de monteurs de lignes est présentement à son point culminant. Le centre n'a pas ménagé ses efforts pour assurer une réponse adéquate à cette demande. Le résultat s'est traduit par une augmentation substantielle du nombre de diplômés. Les sites de formation ont également augmenté pour être au nombre de cinq. Deux dans la région de Saint-Henri/Lévis et trois dans la région de Montréal. L'intérêt pour ce programme ne se dément pas. Nous avons reçu plus de 3 000 demandes d'admission en 2010-2011.



Centre de formation en montage de lignes de Saint-Henri

Plan de réussite 2010-2011

Orientations du projet éducatif

Orientation 1 : **Organisation adaptée aux besoins de la clientèle**
Soutien à l'élève dans la réalisation des activités éducatives.

Objectifs

1. Maintenir une organisation adaptée aux besoins des élèves.

Résultats observés

Taux de satisfaction à 95 % pour la qualité de nos installations.

Taux de satisfaction à 95% pour la qualité de l'enseignement.

Taux de satisfaction à 99 % pour la préoccupation du centre au niveau de la sécurité.

Acquisition de matériel informatique pour les élèves, de camions spécialisés et ajout de 3 nouvelles classes.

2. Valoriser l'acquisition des attitudes professionnelles.

Reconnaissance formelle du Carnet d'attitudes professionnelles (CAP) par nos partenaires de l'industrie.

Moyens mis en œuvre

Utilisation d'un questionnaire d'appréciation de la formation pour toutes les cohortes. Compilation, analyse et présentation des résultats à l'équipe enseignante.

Amélioration constante des planifications et des activités d'apprentissage.

Investissements importants pour assurer un environnement d'apprentissage sécuritaire et représentatif du marché du travail.

Application du code de déontologie (en lien avec le CAP) par des rencontres individuelles et collectives.

Orientation 2 : **Qualité du service offert et actualisation de la formation.**
Formation continue du personnel et mise à jour du matériel pédagogique.

Objectifs

1. Uniformiser l'enseignement; tant les méthodes de travail enseignées que les stratégies d'enseignement.

Résultats observés

L'ensemble (100 %) des enseignants ont uniformisé les méthodes de travail ainsi que les stratégies d'apprentissage.

Évaluation aux fins de sanction réalisées par les enseignants d'expérience

Moyens mis en œuvre

Mentorat auprès des enseignants nouvellement en poste
Supervision directe des enseignants en situation d'enseignement

Auto-évaluation de l'enseignement.

	Mise à jour de cinq manuels d'apprentissage.	Respect du code de vie de l'école.
2. Superviser les activités d'enseignement et d'encadrement et favoriser le perfectionnement par l'organisation de sessions de perfectionnement technique et pédagogique.	Formation continue des enseignants dans le cadre de l'obtention de la qualification légale d'enseigner	Mise à jour des manuels d'apprentissage. Amélioration constante de la qualité du matériel et des équipements.
3. Maintenir la capacité de formation du centre afin de répondre à la demande actuelle de l'industrie en monteur de lignes.	Ajout d'une 7e aire de pratique pour le transport d'électricité (site de Saint-Henri).	Organisation des activités de formation sur cinq sites différents.

Orientation 3 : Climat favorable à l'apprentissage et au développement de la personne.

Objectifs

1. Organiser des ateliers d'information dans le centre :
- prévention du suicide
- demande d'aide par les hommes.

2. Illustrer la réalité du marché du travail et souligner la réussite.

3. Augmenter le nombre de diplômés.

Résultats observés

Appréciation observée auprès des élèves.

Visites réalisées.

La capacité d'accueil du centre a été augmentée d'environ 100 ETP (Équivalent temps plein) depuis 2008-2009 pour culminer à environ 295 en 2010-2011.

1 120 heures de formation et 221 élèves ont été formés par le service aux entreprises.
(Augmentation de 87 % des heures).

Moyens mis en œuvre

Conférence par intervenant pour la valorisation de la demande d'aide.

Visite de chantiers de construction, de postes existants, de centrales hydro-électrique.

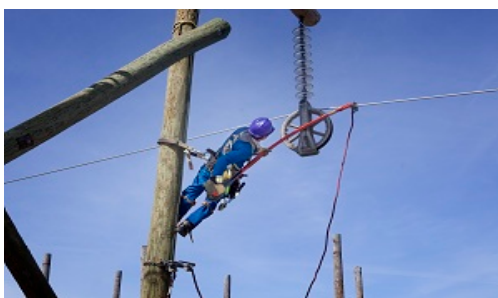
Remise de méritas.

Ajout de cohortes supplémentaires pour un total de treize à Saint-Henri et quatre à Montréal.

Embauche d'enseignants.

Nos réalisations de l'année 2010-2011

Le CFP en montage de lignes s'assure de répondre adéquatement à la demande de main d'oeuvre, et ce, en maintenant un enseignement de qualité.



Nos élèves à l'oeuvre



Secteur distribution



Secteur transport